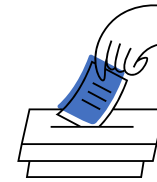


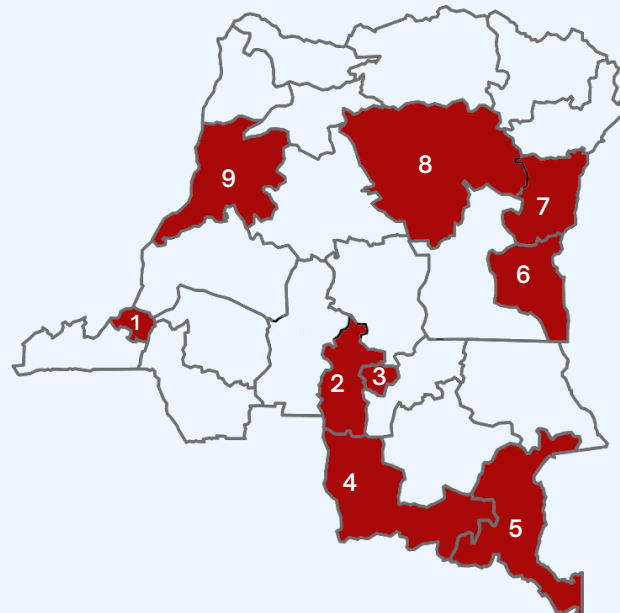
PARLONS ÉLECTIONS



EDITION N° 37
17 - 23 AVRIL 2023

ZONES D'INTERVENTION DU PROJET

- 1 Kinshasa
- 2 Kasai-Central
- 3 Kasai-Oriental
- 4 Lualaba
- 5 Haut-Katanga
- 6 Sud-Kivu
- 7 Nord-Kivu
- 8 Tshopo
- 9 Equateur

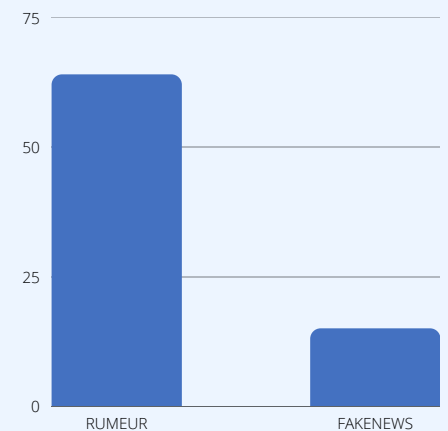


A propos du bulletin

Ce bulletin répond aux rumeurs qui circulent dans les communautés, en ligne et sur les plateformes de médias sociaux autour des élections et du processus électoral en RDC.

La collecte se fait sur le terrain par les Commissions Diocésaines Justice et Paix (CDJP) de neuf provinces, et en ligne sur les réseaux sociaux et les sites web par NEXT CORP et CONGO CHECK.

ANALYSE DES CATÉGORIES DES COMMENTAIRES COLLECTÉS DANS LA COMMUNAUTÉ



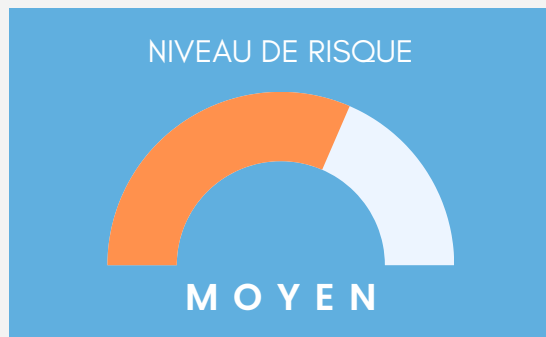
64 feedbacks collectés durant cette période sont des rumeurs et 15 sont des fausses informations.

Rumeur #1

Récoltée à Kinshasa

” Une province en guerre, le Nord-Kivu (3,8M) vient après Kinshasa (4,4M) en termes de personnes enrôlées selon la CÉNI. Ainsi, le Nord-Kivu aura 48 députés contre 55 pour Kinshasa dans le futur parlement. Ça sent déjà l'infiltration.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Lundi 24 avril 2023, le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), Denis Kadima, indiquait, d'après le média en ligne actualite.cd, que « jusqu'au 17 avril, la centrale électorale a pu enregistrer 46 857 697 électeurs sur les 49 273 109 attendus, tout en promettant de dévoiler les chiffres enregistrés dans chaque province dans les jours qui viennent ».

Ainsi, à ce jour, les chiffres avancés dans cette rumeur ne sont pas officiels. Par ailleurs, ce n'est que le mardi 25 avril 2023 que la CENI a annoncé, dans un communiqué, « la fin des opérations d'inscription et d'enrôlement des électeurs sur l'ensemble du territoire national ». Pour l'heure, la CENI est en train de finaliser le nettoyage du fichier électoral avant de donner les chiffres exacts pour chaque circonscription et province.

En ce qui concerne la répartition des sièges à l'Assemblée nationale, il est prématuré de calculer le nombre de siège d'une province. La loi sur la répartition des sièges n'a pas encore été votée par le Parlement ni promulguée par le chef de l'État. Les calculs de base pour répartir les sièges sont déterminés par cette loi, en fonction du nombre de personnes effectivement enrôlées.

En examinant les deux dernières lois portant répartition des sièges, la ville de Kinshasa a toujours obtenu plus de sièges pour la députation nationale que le Nord-Kivu. En 2011, Kinshasa avait 51 sièges contre 47 pour le Nord-Kivu tandis qu'en 2018, c'était 55 pour la capitale et 48 pour le Nord-Kivu. En dépit de la situation sécuritaire extrêmement difficile dans l'Est du pays depuis des années, le taux d'enrôlement reste extrêmement élevé.



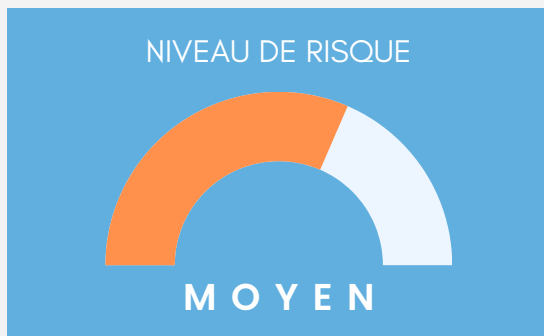
Rumeur #2

Récoltée à Kinshasa

Il n'y a plus d'élection en 2023. Kadima vient de remettre au chef de l'État une liste des contraintes qui ne lui permettront pas d'organiser les élections dans le délai en 2023.



Dicussion WhatsApp



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Aucune source officielle n'annonce que les élections ne seront pas organisées en 2023. Denis Kadima, président de la CENI, n'a pas déposé une liste de contraintes au Chef de l'État. C'est dans le calendrier électoral, publié le 26 novembre 2022, que les contraintes ont été soulevées, reprenant également des responsables ou intervenants pour chacune d'entre elles. Le Chef de l'Etat ne figure pas dans la liste de responsables et d'intervenants.

Dans un pays comme la RDC, déchirée par l'insécurité, en manque d'infrastructures routières et ne disposant que de peu de ressources financières, aucune planification d'un événement aussi grand et important que les élections ne peuvent se faire sans soulever quelques contraintes. Cependant, contrainte ne rime pas avec report. Les contraintes sont des alertes que la CENI transmet aux autorités compétentes pour qu'elles puissent prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les opérations aient lieu en toute quiétude et en temps voulu.

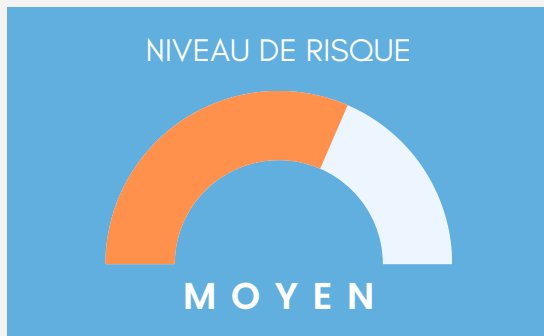


Rumeur #3

Récoltée au Sud-Kivu

“ La mise au point de la CÉNI qui dénonce des "chiffres imaginaires" de Muzito sur les opérations d'enrôlement des électeurs.

 Facebook



RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

La CENI n'a pas fait de mise au point pour répondre ni dénoncer des supposés chiffres avancés par Adolphe Muzito sur les opérations d'enrôlement des électeurs. Toutefois, une mise au point publiée par la Centrale électorale, en date du 7 avril, concernait plutôt les déclarations de la coalition Lamuka dont Adolphe Muzito et son parti, le Nouvel Elan, sont membres.

La coalition Lamuka, à travers ses deux structures, la Commission de suivi, de surveillance des opérations électorales et de lutte contre la fraude électorale (CSOL) et la Coordination des opérations électorales (COEL), avait publié des observations sur plusieurs questions auxquelles la CENI a répondu. Ces questions ont notamment tourné sur l'accréditation des observateurs et de des témoins des partis ou regroupements politiques, les difficultés logistiques et les défaillances techniques/informatiques des équipements, la publication des données provisoires de la RFE par circonscription et par province, la qualité de la carte d'électeurs et de la photo d'identité, le tableau comparatif des centres d'inscription, des enrôlés et sièges à pourvoir, etc.

S'agissant des chiffres, la CENI a notamment indiqué que « à ce stade, la publication du nombre d'électeurs enrôlés par circonscription et par province est prématurée. La loi électorale prévoit, en son article 6, la publication de la liste définitive des électeurs par centre de vote avec indication du bureau de vote 30 jours avant le début de la campagne électorale ».



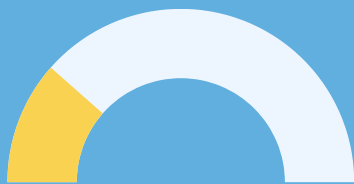
Rumeur #4

Récoltée à Kinshasa

” Déclaration du ministre de l'Agriculture zambien : la RDC n'importera plus les maïs en Zambie tant que Katumbi ne sera pas candidat aux élections de 2023 (BBC).

 Facebook

NIVEAU DE RISQUE



F A I B L E

RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Cette rumeur a été publiée sur Facebook. Nous l'avons notamment trouvée dans le groupe "Ensemble pour la République", qui compte environ 32 800 membres. Elle a été partagée le 19 avril à 13h10 par Hif Indu, et a généré 2 mentions « j'aime », et 4 commentaires.

Mais cette déclaration attribuée au ministre de l'agriculture zambien n'est nullement reprise sur le site du média cité, à savoir BBC. Aucun autre média n'a relayé la même information. Néanmoins, il sied de rappeler que la CENI n'a pas encore ouvert ses Bureaux de réception et de traitement des candidatures (BRTC) en prévision des élections du 20 décembre 2023. Selon le calendrier électoral, publié le 26 novembre 2022, la CENI va procéder à la convocation de l'électorat pour l'élection présidentielle le 1er septembre 2023. Et ce n'est qu'après cette étape que les BRTC seront ouverts pour recevoir les différentes candidatures.

Loi Tshiani

On sait aussi que la proposition de loi dite « Loi Tshiani » pourrait empêcher Moïse Katumbi de postuler aux prochaines élections en cas de vote au Parlement et sa promulgation par le président de la République. Mais on est encore loin. A ce jour, la loi Tshiani a été programmée parmi les matières à traiter au cours de la présente session parlementaire (mars-juin 2023). Mais aucune date n'a encore été donnée pour son examen.

Rumeur #5

Récoltée au Sud-Kivu

” Enfin, Kadima reconnaît l'enrôlement des enfants...

 Facebook



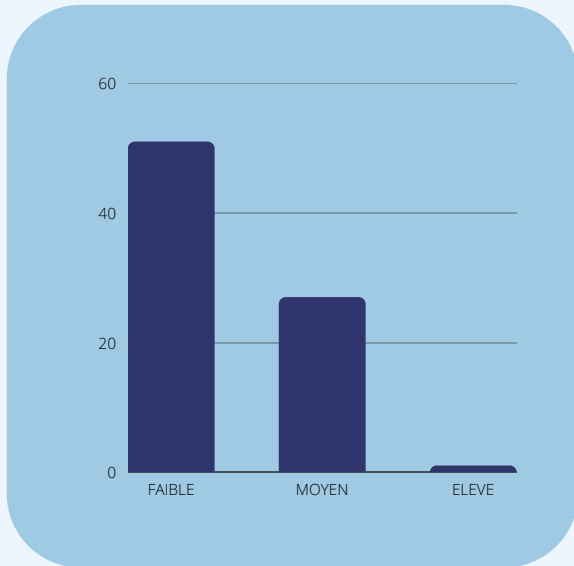
RÉPONSES ET INFORMATIONS COLLECTÉES

Cette affirmation tire sa source de la déclaration faite par le Président de la Centrale électorale, Denis Kadima Kazadi, lors de sa visite au Centre National de Traitement (CNT), à la direction informatique du Secrétariat Exécutif National de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), situé au siège de l'institution, ou est actuellement effectuée l'opération de toilettage du fichier électoral. En effet, l'objectif de l'opération de nettoyage du fichier est non seulement d'enlever des listes électorales les personnes qui se sont fait enrôler plus d'une fois, mais aussi les personnes qui n'avaient pas la qualité pour le faire ou qui ne réunissaient pas les conditions pour s'enrôler notamment le critère d'âge. Le Président Denis Kadima a assuré lors de son allocution devant la presse le 23 mars 2023 : « l'enrôlement des enfants ne passera pas.

Ces enfants seront écartés du fichier électoral. Nous n'allons retenir que les personnes qui répondent aux exigences de la loi. Que ceux qui sont en train de s'enrôler de façon honnête se tranquillisent, la CENI va utiliser une technologie très avancée pour résoudre tous ces problèmes ». Avoir un fichier électoral fiable et crédible est le but poursuivi par l'opération de nettoyage du fichier électoral.

ANALYSE

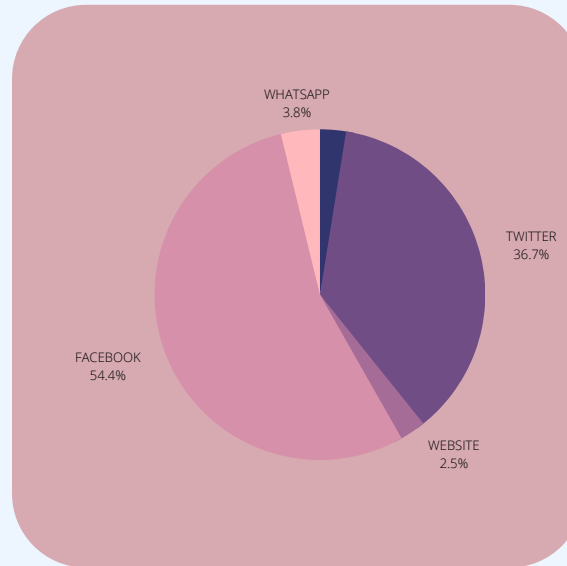
Niveau de risque



Du 17 au 23 avril 2023, nous avons collecté 79 rumeurs dans 6 provinces parmi les 9 ciblées par le projet. De ces rumeurs, 77 proviennent en ligne dont 43 sur Facebook, 29 sur Twitter, 3 sur WhatsApp et 2 sur les Sites web ; et 2 seulement proviennent de la collecte hors ligne pendant les discussions en face à face.

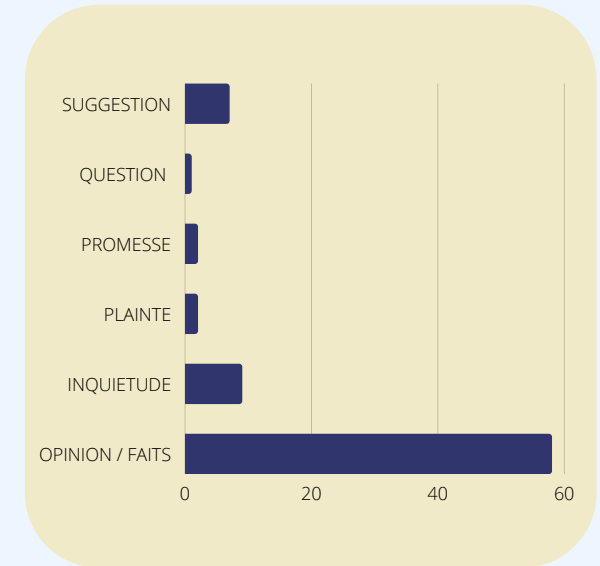
51 de ces rumeurs ont un niveau de risque faible, 27 un niveau de risque moyen et 1 un niveau de risque élevé.

Canal de partage des commentaires



Pour cette période, nous avons trouvé que Facebook est le canal qui a plus été utilisé pour partager les rumeurs qui circulent autour des élections en République Démocratique du Congo avec 43 feedbacks suivi de Twitter avec 29. La collecte hors ligne a été de 2 feedbacks seulement.

Type de Commentaire



58 feedbacks collectés pendant cette période reflètent les différentes opinions informées et faits divers de la population en ce qui concerne le déroulement de l'enrôlement et la probabilité de tenu des élections dans le délais prévu, 9 Inquiétudes, 7 Suggestions, 2 Plaintes, 2 Promesses et 1 Question.



**Vous voulez nous
donner votre avis,
vous impliquer ou
partager des données ?**

Nous aimons discuter !

Contact:
Thérèse Ntumba

✉ info@actualite.cd

☎ +243 971 189 467

PARLONS ÉLECTIONS

EDITION N° 37

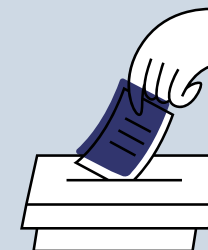
17- 23 AVRIL 2023

Consulter également :



Parlons élections :
les éditions précédentes:

<https://lokutamabe.com/>



Ce bulletin est produit par Kinshasa News Lab avec l'appui technique d'Internews dans le cadre du programme Media Sector Development Activity (MSDA)

Date de publication : 30 avril 2023

